

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Rose-Mary Thonney



AU REVOIR!

Le 9 juin, je présiderai l'assemblée générale annuelle de notre association pour la dernière fois (je vous rappelle que l'AQRQ s'est dotée d'un règlement qui stipule qu'un administrateur ne peut pas occuper un poste au comité exécutif pour une période de plus de six ans). Oui, je vous l'accorde, ce n'est pas si facile de décrocher, mais grâce à cette règle, on assure l'arrivée de nouveaux membres qui continueront de faire grandir notre association et de défendre avec conviction nos droits en tant que retraités.

En janvier 2019, le président Donald Tremblay m'avait demandé d'assurer la présidence par intérim, ce que j'ai accepté, tout en sachant qu'il n'allait pas être simple de prendre la relève d'un homme exceptionnel, qui au cours des cinq années précédentes avait relevé de nombreux défis avec brio et modernisé notre association. De juin 2019 à juin 2020, j'ai terminé le mandat de Donald qui, pour des raisons qui lui appartiennent, a renoncé à son poste de président. Ainsi, à l'assemblée générale de 2020, au Château Montebello, j'ai été élue pour les deux années suivantes avec le mandat de poursuivre les objectifs que nous nous étions donnés dans le cadre de la planification stratégique 2018-2021, qui en raison de la pandémie sera prolongée jusqu'en 2022.

QUELQUES DOSSIERS QUI ME TIENNENT À CŒUR

La Coalition pour la dignité des aînés (CDA), fondée en 2020 par six associations nationales de personnes âgées, a déposé son cahier de 38 solutions en vue d'assurer un avenir plus digne aux aînés du Québec. La dernière solution portait sur l'organisation d'états généraux. La ministre responsable des Aînés n'étant pas partante, la Coalition les a organisés et a invité les représentants de la société civile, les associations d'aînés, les chercheurs et les politiciens à une rencontre le 3 mai 2022, à Québec. Les discussions autour des thèmes de la santé, de la défense des droits, des finances et de la participation citoyenne permettront d'adopter une déclaration commune.

L'InterOrg et la loi 126 : des associations représentant les gestionnaires de l'État se sont mobilisées pour contester la loi 126, qui vient de les priver de façon unilatérale de l'indexation de leur retraite pour une période de six ans se terminant en 2023. Une demande d'autorisation d'exercer une action collective contre le gouvernement déposée auprès de la Cour supérieure du Québec a essuyé un refus en mai 2021. Depuis, l'AQRQ et les autres associations ont décidé de porter la cause en appel, appel qui sera entendu le 10 mai 2022. Si l'autorisation est accordée, le dossier se poursuivra – mais pendant combien d'années?

La Tribune des retraités, table de consultation réunissant six associations de retraités et le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT),

maintenant permanente, continue de tenir ses rencontres à raison de deux par année. Le SCT s'est engagé à chiffrer nos propositions de compensation visant à corriger les effets de la désindexation et de l'appauvrissement des aînés lors de la rencontre du 11 mai 2022.

Assurer notre présence :

- **À l'Observatoire de la retraite**, qui regroupe des organismes et des personnes de différents horizons souhaitant mieux comprendre les mécanismes de la retraite et en débattre;
- **Au comité Pour que vieillir soit gai**, en vue d'assurer la défense des droits des personnes LGBTQ+, de veiller à ce que les organismes qui les accueillent soient inclusifs et qu'ils adhèrent à la Charte de bienveillance envers ces personnes;
- **Au sein du Réseau canadien pour la déprescription**, qui fait la promotion de l'usage sécuritaire des médicaments et la déprescription.

CE DONT JE SUIS LE PLUS FIÈRE

- Avoir présidé tous les comités exécutifs dans un climat favorable à la prise de décisions et en respectant les rôles et responsabilités de chacun des administrateurs;
- Avoir présidé deux assemblées générales en mode virtuel, sans voir les membres qui y ont participé; j'aurai certainement assuré la seule présidence dans un contexte de pandémie puisque cela ne survient que tous les 100 ans environ;
- Avoir présidé le comité de défense des droits en soutenant activement les dossiers à défendre;
- Avoir presque toujours répondu présente pour donner des entrevues aux médias, tant écrits qu'électroniques.

Pour terminer ce dernier mot de la présidence, je souhaite remercier tout particulièrement la directrice générale de l'AQRQ, Véronique Guay, qui pendant toutes ces années m'a soutenue, formée et informée. Véronique a de nombreux talents, et elle a su, tout au long de la pandémie, rendre notre association active en créant, avec son équipe tout aussi talentueuse, de multiples occasions de nous mobiliser : blogue, conférences Web, concours, tournoi de golf, site Web, ateliers d'informatique en ligne et j'en passe.

De sincères remerciements à mes collègues du comité exécutif, aux administrateurs, aux membres de comités et aux membres de l'AQRQ que j'ai rencontrés à diverses occasions.

Enfin, j'aurai le plaisir de présider notre assemblée générale du 9 juin 2022 et de vous présenter la planification stratégique 2022-2025. Sachez que je demeurerai une membre active et intéressée par notre mission !